

059-3500-47504006

PLAN D'ORIENTATION 2005-2009



ADOPTÉ AU CA OCTOBRE 2004

INTRODUCTION

L'engagement par la Fédération en janvier 2004, d'un nouveau directeur technique a permis aux Associations régionales d'entrevoir une aide et des actions plus adaptées à leurs besoins les plus actuels, tout autant que de prévoir des orientations futures de qualité, ambitieuses mais réalistes pour le bien-être de tous les pratiquants de soccer au Québec.

Suite aux dernières réunions où les représentants régionaux, présidents et entraîneurs-cadre, ont exprimé leurs attentes les plus pressantes et leurs aspirations futures, le secteur technique de la Fédération s'est attaché à préparer un document dans lequel sont élaborées ce que pourraient être les nouvelles approches de développement technique du soccer au Québec.

C'est ce document qui vous est présenté et qui inclut les grandes orientations pour les cinq prochaines années, définissant les premières actions à entreprendre et évaluant les ressources humaines et financières nécessaires pour respecter l'échéancier visé.

Ce plan vise en même temps la continuité des bonnes actions réalisées par la Fédération dans les dernières années et une amélioration de la portée de ces actions pour des retombées futures durables et encore plus profitables pour les régions et la Fédération.

Les priorités d'intervention ayant déjà été établies par les présidents des régions et leurs représentants techniques, les entraîneurs-cadre, en désignant clairement le domaine de la formation des cadres comme priorité immédiate, celles-ci recevront donc l'attention nécessaire pour que les retombées soient le plus rapidement possible bénéfiques pour tous.

Une fois les orientations adoptées, le plan d'action détaillé sera finalisé puis diffusé. Inévitablement, il subira au fur et à mesure de sa réalisation les mises à jour nécessaires tenant compte des événements externes qui pourront influencer son déroulement.

Des indices de mesure périodique permettront d'évaluer la portée des actions et, si nécessaire, d'apporter les correctifs jugés appropriés pour atteindre les objectifs visés.

A - LES GRANDES ORIENTATIONS

Trois orientations majeures composent ce plan :

1. La formation :

Identifiée comme la priorité majeure par l'ensemble des régions, elle retiendra toute notre attention - que ce soit sur le plan quantitatif et qualitatif - et obtiendra le support immédiat permettant de s'ajuster et même de devancer les futures actions de l'Association canadienne dans ce domaine.

2. Les programmes ÉLITES :

La représentativité nationale de notre soccer nécessite certains réaménagements des actions et des tâches et touche une clientèle particulière avec ses besoins spécifiques et ses contraintes particulières.

Le Sport-Études en soccer et les équipes du Québec sont les moyens les plus appropriés pour gérer les différentes actions de notre élite et répondre aux attentes dans ce domaine.

3. Le support aux régions et aux partenaires :

Le cœur du développement du soccer au Québec passe par les actions des Associations régionales et la qualité des services qu'elles offrent à leurs clientèles. La Fédération doit donc s'ajuster aux besoins exprimés et offrir le meilleur support possible, tout en tenant compte des spécificités particulières de chacune et d'une vision d'ensemble pour garder une certaine unité du développement du soccer au Québec. Toutes ne vivent pas à la même vitesse, mais une étroite collaboration entre les diverses ressources régionales et provinciales devraient permettre une portée accrue et encore plus positive des différentes actions entreprises.

D'autres partenaires seront approchés pour se joindre aux régions et à la Fédération dans le développement et la gestion des activités ainsi que dans l'apport de ressources spécifiques. Cependant, ces actions n'ont pas toujours été développées adéquatement et leurs retombées n'ont pas toujours été utilisées à bon escient.

Nous tenterons d'en tenir compte dans nos actions futures et inviterons, par la mise en commun de certaines ressources, ces partenaires du soccer à venir nous appuyer pour mettre sur pied des projets de meilleure qualité. Une fois de plus, le bien-être de nos jeunes sera mieux desservi et mis de l'avant.

FICHE SYNTHÈSE DU PLAN D'ORIENTATION 2005-2009

I. FORMATION	II. PROGRAMMES ÉLITES (Sport-Études, Équipes du Québec, CNHP)	III. SUPPORT RÉGIONS ET PARTENAIRES
<p>2. Entraîneur-Animateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la programmation (logiciel) ▪ Support audio-visuel ▪ Autonomie des régions éloignées 	<p>1 - Équipes du Québec et CNHP</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compétition majeure pour les U18 (3/4) ▪ Compétition majeure pour les U15 ▪ Travail à partir des U12 ▪ Programme informatique ▪ Service médical performant ▪ Amélioration de la logistique ▪ Amélioration du système de dépistage ▪ Compétitivité au niveau national et international ▪ Préparation et débouchés pour les athlètes dans le monde professionnel <ul style="list-style-type: none"> ○ Impact ○ Universités américaines ○ Clubs professionnels européens ▪ Promotion et marketing lors des matchs de préparation des Équipes du Québec 	<p>1. Aide au développement des concentrations soccer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cahier de charges et contenu
<p>3. DEP</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveau DEP <ul style="list-style-type: none"> ○ Contenu ○ Organisation ○ Organisation des stages 		
<p>4. Programme spécial régions éloignées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autonomie 	<p>3 - Tournoi des sélections régionales & Jeux du Québec, Jeux techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise à niveau de la structure et organisation 	<p>3. Collaboration et harmonisation avec le monde universitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier, infrastructure
<p>5. Licence B</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de l'organisation ▪ Support audio-visuel 		
<p>6. Licence A</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'une session (2006/2007) 	<p>5. Écoles de soccer : contrôle, accréditation et valorisation</p>	<p>5. Écoles de soccer : contrôle, accréditation et valorisation</p>
<p>7. Formations spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entraîneur pour gardien de but ▪ Diplôme Directeur technique de club 		
<p>8. Formation permanente des cadres techniques + bulletin technique</p>	<p>7. Travail du soccer au primaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Journées d'initiation dans les écoles ▪ Programme de soccer ▪ Rencontre avec les professeurs 	<p>7. Travail du soccer au primaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Journées d'initiation dans les écoles ▪ Programme de soccer ▪ Rencontre avec les professeurs
<p>9. Synergie avec les universités & Cégep</p>		
	<p>9. Atteindre une pyramide des âges correcte</p>	<p>9. Atteindre une pyramide des âges correcte</p>

1. CRÉER UNE ÉCOLE PROVINCIALE D'ENTRAÎNEURS DE LA F.S.Q.

AMÉLIORER LES INTERACTIONS ENTRE LES PROGRAMMES DE L'ÉLITE



I - LA FORMATION

BUT : CRÉER UNE ÉCOLE PROVINCIALE D'ENTRAÎNEURS

National	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) permettre aux entraîneurs de haut potentiel de suivre les plus hauts niveaux de formation, ici au Québec et au choix en français comme en anglais 	<p>Actions :</p> <p><u>1a- LICENCE B</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ amélioration de l'organisation de la licence B ➤ développement d'un support audio-visuel <p><u>1b- LICENCE A</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ organisation d'une première session
Provincial	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) développer et tenir à niveau des programmes provinciaux de formation répondant aux besoins de la province 2) tenir compte des besoins spécifiques des régions éloignées en matière de formation et leur permettre de s'auto former 3) créer des synergies avec le milieu de l'éducation 	<p>Actions :</p> <p><u>1a- DEP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ implantation complète de la nouvelle formule du DEP (contenu, organisation, tutorat & évaluation) <p><u>1b- FORMATIONS SPECIFIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ développement de cours spécifiques : entraîneur pour gardien de but, directeur technique de club ,... <p><u>1c- FORMATION PERMANENTE DES CADRES TECHNIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ recyclage et bulletin technique <p>-----</p> <p>2a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ formations spéciales pour permettre aux régions éloignées de disposer de directeur de cours ➤ offrir des stages d'information et de mise à niveau <p>-----</p> <p>3a-</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. développer les cours à l'intérieur même des universités et CEGEP ➤ collaborer dans l'échange de la connaissance et dans les ressources humaines
Région	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) augmenter la qualité des formations données en région 	<p>Actions :</p> <p><u>1a- ENTRAÎNEUR ANIMATEUR CERTIFIÉ</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. amélioration de la programmation (logiciel) ➤ développement d'un support audio-visuel

PLAN D'ORIENTATION DU SECTEUR TECHNIQUE 2005-2009



II - LES PROGRAMMES ÉLITES



BUT: AMÉLIORER LES INTERACTIONS ENTRE LES PROGRAMMES DE L'ÉLITE

National	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) se maintenir au plus haut niveau de la hiérarchie canadienne 2) placer un maximum de joueurs dans les sélections nationales et dans des clubs professionnels 	<p>Actions :</p> <p><u>1a- & 2 a- EQUIPES DU QUEBEC & CNHP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ compétition majeure pour les U18 (3/4) ➤ compétition majeure pour les U15 ➤ travail à partir des U12 ➤ programme informatique, service médical performant ➤ amélioration de la logistique ➤ amélioration du système de dépistage ➤ préparation et débouchés pour les athlètes dans le monde professionnel (Impact, clubs professionnels européens ...) ➤ promotion et marketing lors des matchs de préparation des Équipes du Québec
Provincial	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) permettre aux meilleures athlètes de s'entraîner ensemble et dans les meilleures conditions 2) offrir une meilleure planification sportive à nos athlètes de pointe 3) harmoniser le contenu des différents programmes élites (Équipes du Québec, CNHP, sport-études) 4) Rendre visibles et publiciser les activités et les programmes des équipes et des joueurs élites 	<p>Actions :</p> <p><u>1a- 2a- SPORT-ÉTUDES PROVINCIAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ mise en place d'un Sport-Études provincial (secondaires IV et V) permettant de répondre au cahier de charges et d'offrir un environnement professionnel ➤ fusion partielle des différents programmes dans le Sport-Études en soccer <p>3a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ mise en place d'un programme pédagogique commun qui serve de fil conducteur à tous les programmes élites ➤ évaluation et réactualisation continue de ce programme <p>4a- Réaliser des activités directement dans les clubs en région</p>
Régional	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) améliorer la qualité et l'uniformité des Sport-Études 2) harmoniser le développement des centres de développement régional en vue de la préparation du tournoi des sélections régionales 	<p>Actions :</p> <p>1a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ contrôle systématique de la qualité ➤ harmonisation des programmes et contenu en fonction du programme provincial <p>2a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ développement, par région, d'un plan précis ➤ aide de la Fédération dans le suivi de ce plan

PLAN D'ORIENTATION DU SECTEUR TECHNIQUE 2005-2009



III - SUPPORT AUX REGIONS ET PARTENAIRES



BUT : OFFRIR UN SPORT DE QUALITE POUR TOUS & TOUTES

Provincial	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) permettre la tenue de championnats les plus performants possibles 2) rendre le travail plus efficace entre la Fédération et les régions 3) aider les régions à organiser des activités variées, accessibles et de qualité pour toutes leurs clientèles 	<p>Actions :</p> <p>1a- <u>FINALISATION DE LA RÉFORME DE LA COMPÉTITION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ former des dirigeants ➤ site Internet technique ➤ banque de données d'entraîneurs répondant aux critères ➤ visites en régions et clubs <p>1b- <u>COLLABORATION & HARMONISATION AVEC LE MONDE UNIVERSITAIRE & COLLEGIALE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ mise en place d'un calendrier le plus adapté possible ➤ partage de l'infrastructure <p>1c-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ atteindre une pyramide des âges plus correcte <p>2a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ redéfinir le rôle de l'entraîneur-cadre ➤ améliorer les outils de communication <p>3a - Assister les entraîneurs-cadre dans la création de ces programmes</p>
Régional	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) rendre le soccer attractif pour tous et toutes 2) encadrer et favoriser l'enseignement du soccer dès le plus jeune âge 3) organiser des activités variées, accessibles et de qualité pour toutes ses clientèles 4) encadrer la diffusion du programme de formation des directeurs techniques de clubs 	<p>Actions :</p> <p>1a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ aide au développement des concentrations soccer (cahier des charges, contenu, centre de ressources et d'aide ...) ➤ contrôler et encourager le développement des écoles de soccer ➤ aide au développement du soccer pour personnes handicapées <p>2a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ travailler au niveau des écoles primaires : journées d'initiation, programme de soccer, rencontre avec les professeurs... <p>3a- Assister les entraîneurs-cadre dans la réalisation de ces programmes</p> <p>4a- Préparation de documents audio-visuels de support</p>

B – LES ECHÉANCIERS DU PLAN D'ACTION

PLAN D'ACTION DU SECTEUR TECHNIQUE 2005-2009



ECHEANCIER NATIONAL

2005	2006	2007	2008	2009
<p>1a- LICENCE B</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ amélioration de l'organisation de la licence B ➤ développement d'un support audio-visuel 	<p>1a- & 2 a- EQUIPES DU QUEBEC & CNHP</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ compétition majeure pour les U18 (3/4) ➤ compétition majeure pour les U15 ➤ travail à partir des U12 ➤ programme informatique, service médical performant ➤ amélioration de la logistique ➤ amélioration du système de dépistage ➤ préparation et débouchés pour les athlètes dans le monde professionnel (Impact, clubs professionnels en Europe ...) ➤ promotion et marketing lors des matchs de préparation des Équipes du Québec 	<p>1b- LICENCE A</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ organisation d'une première session 		

PLAN D'ACTION DU SECTEUR TECHNIQUE 2005-2009



ECHEANCIER PROVINCIAL

2005	2006	2007	2008	2009
<p>1a- DEP</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ implantation complète de la nouvelle formule du DEP (contenu, organisation, tutorat & évaluation) <p>2a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ formations spéciales pour permettre aux régions éloignées de disposer de directeurs de cours ➤ offrir des stages d'information et de mise à niveau <p>1b- COLLABORATION & HARMONISATION AVEC LE MONDE UNIVERSITAIRE & COLLEGIAT</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ mise en place d'un calendrier le plus adapté possible ➤ partage de l'infrastructure <p>1c-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ atteindre une pyramide des âges plus correcte <p>2a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ redéfinir le rôle de l'entraîneur-cadre ➤ améliorer les outils de communication 	<p>1c- FORMATION PERMANENTE DES CADRES TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ recyclages et bulletin technique <p>3a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ développer les cours à l'intérieur même des universités et CEGEP ➤ collaborer dans l'échange de la connaissance et dans les ressources humaines <p>1a- 2a- SPORT-ETUDES PROVINCIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ mise en place d'un Sport-Études provincial (secondaires IV et V) permettant de répondre au cahier de charges et d'offrir un environnement professionnel ➤ fusion partielle des différents programmes dans le Sport-Études <p>3a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ mise en place d'un programme pédagogique commun qui serve de fil conducteur à tous les programmes élités ➤ évaluation et réactualisation continue de ce programme 	<p>1b- FORMATIONS SPECIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ développement de cours spécifiques : entraîneur pour gardien de but, directeur technique de club 	<p>1a- FINALISATION DE LA RÉFORME DE LA COMPÉTITION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ former des dirigeants ➤ site Internet technique ➤ banque de données entraîneurs ➤ visites en régions et clubs 	

PLAN D'ACTION DU SECTEUR TECHNIQUE 2005-2009



ECHÉANCIER REGIONAL

2005	2006	2007	2008	2009
<p>1a- ENTRAINEUR ANIMATEUR CERTIFIÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ amélioration de la programmation (logiciel) ➤ développement d'un support audio-visuel <p>1a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ contrôle systématique de la qualité des Sport-Études ➤ harmonisation des programmes et contenu en fonction du programme provincial <p>1a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ aide au développement des concentrations soccer (cahier des charges, contenu ...) ➤ contrôler et encourager le développement des écoles de soccer ➤ aide au développement du soccer pour handicapés 	<p>2a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ développement par région d'un plan précis (centre de développement régional) ➤ aide de la Fédération dans le suivi de ce plan 	<p>2a-</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ travailler au niveau des écoles primaires : journées d'initiation, programme de soccer, rencontre avec les professeurs ... 		

C - LES ANNEXES EXPLICATIVES
DU PLAN D'ORIENTATION

LA FORMATION :

CRÉER UNE ÉCOLE PROVINCIALE D'ENTRAÎNEURS

1. CONSTATS :

Dans le contexte actuel, il existe clairement un manque de main-d'œuvre qualifiée dans le soccer québécois. Ce manque se fait ressentir à tous les niveaux de qualifications. Cela amène des difficultés depuis l'encadrement d'une équipe juvénile A jusqu'à la difficulté d'une région à engager un entraîneur-cadre. Il a été constaté également que le taux d'échec au niveau du DEP est très, trop important. Les raisons principales sont notamment :

- le manque de pré-requis exigés et pas d'évaluation au niveau entraîneur-animateur certifié
- le manque de tutorat
- le manque d'outils didactiques
- une difficulté inappropriée

Les personnes ressources pour donner ces cours ne sont pas suffisamment nombreuses et peu sont véritablement enthousiastes.

2. ACTIONS :

Il est nécessaire de créer une véritable école provinciale d'entraîneurs ou chaque directeur de cours soit compétent, motivé et formé. Il faut créer une identité à cette école (logo ...) pour qu'elle devienne un véritable centre de compétences pour en faire bénéficier l'ensemble du soccer québécois.

➤ **Entraîneur-animateur certifié**

2 0 0 5

La qualité et non pas simplement la quantité de cours dispensés doit être visée. La programmation des séances de formation doit être améliorée afin d'offrir à la clientèle visée les meilleures accommodations possibles. Un système informatisé doit être mis en route. Le support de cours doit être modernisé. Comme ce niveau de formation s'effectue uniquement en région, l'implication de l'entraîneur-cadre doit être important. Les régions éloignées doivent pouvoir être autonomes pour la formation à ce niveau. Des formations spécifiques à cette fin doivent être entreprises.

➤ **DEP**

2005

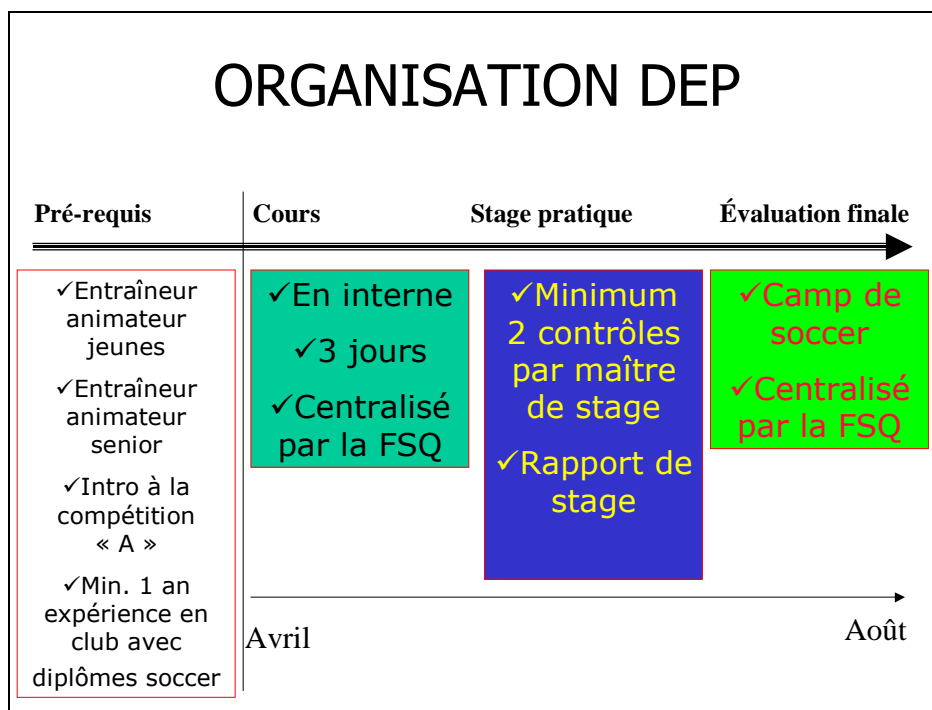


Figure 1

Le DEP doit être l'outil de référence par excellence du soccer québécois. Son organisation ainsi que son contenu (figure 1) sera en fonction à partir du 1^{er} janvier 2005. L'objectif est de rendre opérationnel un nombre plus important d'entraîneurs pour le niveau AAA.

➤ **Programme spécial régions éloignées**

2005

Les régions éloignées ont des difficultés supplémentaires par rapport aux autres régions. Dans le cadre de la formation, il est primordial, outre l'autonomie visée au niveau de la formation des entraîneurs-animateurs, de faire parvenir l'information pour ne pas accentuer le fossé. Ce programme spécial consistera en un stage d'information et de formation (modèle stage LSEQ) en région et adapté aux régions éloignées.

➤ **Licence B**

2005

Le contexte et les accommodations de la Licence B devront être améliorés afin de répondre à une demande plus importante et atteindre une meilleure qualité de stage.

➤ **Licence A**

2007

Une licence A devra être organisée en français. Son contenu devra répondre aux exigences de l'Association canadienne de soccer mais aussi à celles de la Fédération.

➤ **Formations spécifiques**

2007

Le soccer moderne demande de plus en plus de spécificité. Pour cela, il faut pouvoir permettre à certaines personnes, en plus des formations existantes, de participer à des formations ciblées dans les domaines suivants : entraîneurs de gardien de but, directeurs techniques de club, préparateurs physiques.

➤ **Formations permanentes des cadres techniques**

2006

Le stage annuel de la LSEQ est un très bon moyen de (re)mise à niveau pour les entraîneurs du AAA, mais la population est néanmoins trop hétéroclite. Pour cela il faut donner des formations pour une population plus ciblée : entraîneurs de gardien, directeurs techniques de club, préparateurs physiques ...

➤ **Synergies avec le monde de l'éducation**

2006

Il faut collaborer étroitement avec les universités pour pouvoir bénéficier de leurs moyens et compétences afin de toucher une population d'étudiants ayant le profil de formateurs pour les intéresser à se développer dans les activités présentes et futures du soccer québécois.

II - LES PROGRAMMES ÉLITES :

INTERACTION ENTRE LES PROGRAMMES DE L'ÉLITE

2006

1. CONSTAT :

Actuellement, à l'instar de tous les pays fortement évolués dans le soccer, il existe des programmes élités. Malheureusement, il y a un gros décalage entre la théorie et la réalité du terrain. Il est impératif de mettre une interaction entre les différents programmes afin d'y améliorer l'efficacité et d'y apporter une vision à long terme tout en respectant les normes budgétaires. À titre d'exemples :

- nos athlètes du CNHP et des équipes du Québec ne s'entraînent pas dans des conditions professionnelles.
- nos joueurs élités sont en manque de contacts internationaux.
- nos Sport-Études ne respectent pas du tout le cahier de charges en ce qui concerne les secondaires IV et V.

Tous les programmes élités (y compris l'école des entraîneurs) doivent être reliés afin d'avoir une VISION commune. Il faut consolider un outil pédagogique et éducatif commun à tous nos programmes.

L'année 2004 aura été marquée au niveau des Équipes du Québec par le gain de quatre médailles au championnat canadien des sélections (2 or, 1 argent et 1 bronze). C'est un véritable succès mais le plus dur reste à faire, c'est-à-dire s'inscrire dans la **continuité**. Cela exige une continuelle remise en question.

2. ACTIONS :

TSR = Tournoi des sélections régionales; **CCS** = Championnat canadien des sélections

	U 12	U 13	U 14	U 15	U 16	U 17	U 18
2003-04		91 TSR	90 CCS	89	88 CCS	87	86
ANNÉE DE TRANSITION							
2004-05		92 Jeux Québec TR. ACCOUTUMANCE	91 CCS	90	89 CCS	88	87 Jeux Canada
MISE EN PLACE DU SPORT- ETUDES PROVINCIAL (4 & 5)							
2005-06	94	93 TSR TR. ACCOUTUMANCE	92 CCS	91 TR. DEVELOPPEMENT	90 CCS	89 TR. PERFORMANCE	88 ?
2006-07	95	94 Jeux Québec TR. ACCOUTUMANCE	93 CCS	92 TR. DEVELOPPEMENT	90 CCS	90 TR. PERFORMANCE	89 ?
2007-08	96	95 TSR TR. ACCOUTUMANCE	94 CCS	93 TR. DEVELOPPEMENT	92 CCS	91 TR. PERFORMANCE	90 ?
2008-09	97	96 Jeux Québec TR. ACCOUTUMANCE	95 CCS	94 TR. DEVELOPPEMENT	93 CCS	92 TR. PERFORMANCE	91 Jeux Canada
2009-10	98	97 TSR TR. ACCOUTUMANCE	96 CCS	95 TR. DEVELOPPEMENT	94 CCS	93 TR. PERFORMANCE	92 ?
2010-11	99	98 Jeux Québec TR. ACCOUTUMANCE	97 CCS	96 TR. DEVELOPPEMENT	95 CCS	94 TR. PERFORMANCE	93 ?
2011-12	00	99 TSR TR. ACCOUTUMANCE	98 CCS	97 TR. DEVELOPPEMENT	96 CCS	95 TR. PERFORMANCE	94 ?
2012-13		00 Jeux Québec TR. ACCOUTUMANCE	99 CCS	98 TR. DEVELOPPEMENT	97 CCS	96 TR. PERFORMANCE	95 Jeux Canada

Figure 2

À la lecture de ce document, il apparaît :

1. Que les U18 doivent participer à une compétition internationale majeure car à défaut leur cycle de formation au niveau national (3 années sur 4, la quatrième étant l'année des Jeux du Canada) s'arrête à U16 ce qui est évidemment inacceptable
2. Que les U15 doivent participer à une compétition internationale majeure
3. Que la Fédération soit impliquée dans le visionnement des centres de formation régionaux afin de gagner un an dans l'identification des athlètes
4. le passage des meilleurs athlètes vers le monde professionnel doit être facilité en développant un partenariat avec un ou des clubs professionnels européens
5. Qu'il faut permettre en mettant les joueurs des équipes du Québec et CNHP (secondaires IV et V) dans des situations d'entraînement dignes de professionnels. On ne progresse qu'en étant confronté quotidiennement avec des joueurs d'une valeur supérieure

	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	
U 12 M + F								5 camps (= 5 entraînements)				
U 13 M + F	9 camps (= 18 entraînements outdoor)			homework				6 camps (= 12 entraînements)				
U 14 M + F	9 camps (= 18 entraînements outdoor)			homework				6 camps (= 12 entraînements) + internat pré- compétition				
U 15 M + F	les athlètes sont au sport-études REGIONAL = 15 heures de soccer semaine									internat pré- compétition		
U 16 M + F	les athlètes sont au sport-études PROVINCIAL= 15 heures de soccer semaine									internat pré- compétition		
U 17 M + F	les athlètes sont au sport-études PROVINCIAL = 15 heures de soccer semaine									internat pré- compétition		
U 18 M + F	les athlètes sont au sport-études PROVINCIAL = 15 heures de soccer semaine									internat pré- compétition		

Figure 3

6. Les régions recevront le support nécessaire pour que leur Sport-Études suive le cahier des charges de la Fédération et du Ministère et puissent continuer à se développer.

III. SUPPORT AUX RÉGIONS ET AUX PARTENAIRES:

1. CONSTATS :

Le rôle premier de la Fédération est d'aider au développement de ses membres. La cellule de base où se développe le soccer est le **CLUB**. Le projet de la réforme de la compétition et de la structure de club est en route. La Fédération doit procurer aux clubs et à ses dirigeants un maximum de moyens pour y arriver. Le développement du soccer est extraordinaire et exige beaucoup d'investissements au niveau technique pour permettre d'atteindre le niveau le meilleur. Le contexte n'est pas facile pour différentes raisons (climat, grandeur du territoire, diversité...). Le membership forme aujourd'hui une pyramide des âges, aussi bien au niveau des filles que des garçons, qui démontre clairement plusieurs difficultés :

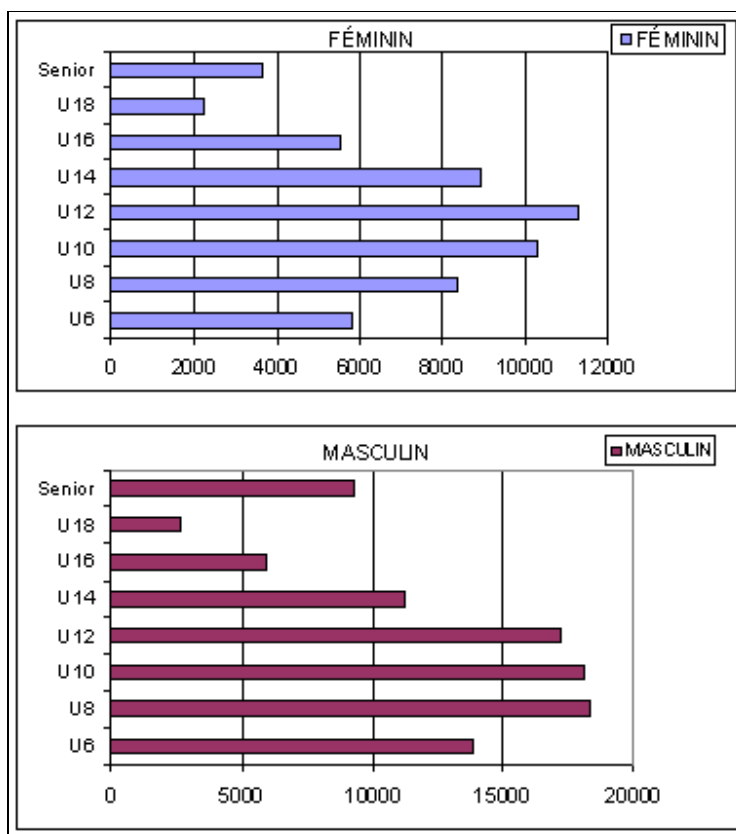


Figure 4

Un travail harmonieux entre la Fédération et chacune des ARS est indispensable pour en définir les causes. Le rôle des entraîneurs-cadre est vital pour participer à trouver les solutions et appliquer les remèdes.

2. ACTIONS :

➤ Concentrations de soccer

2 0 0 5

Les concentrations dans certains cas peuvent être un bon complément ou remplacement aux Sport-Études. Il faut leur offrir un cadre de fonctionnement et aider les régions en étant dépourvues à les mettre en service. Pour les régions éloignées, cela peut-être un premier pas vers l'implantation d'un Sport-Études soccer reconnu par les instances gouvernementales du sport et de l'éducation.

➤ Réforme des compétitions et structure de clubs

2 0 0 8 - 2 0 0 9

La réforme des compétitions et la structure de clubs ne pourront pas se réaliser et être l'outil nécessaire au développement du soccer si la Fédération n'apporte pas tout le soutien nécessaire aux clubs et régions. La liste des entraîneurs, des plans de formation, des formations pour dirigeants sont des moyens parmi d'autres pour y arriver.

➤ Le monde universitaire

2 0 0 5

Une relation harmonieuse et complémentaire avec le monde universitaire doit exister. Elle permettra de partager la compétence et les ressources propres. Elle permettra d'harmoniser les compétitions et de dégager les moyens (intellectuels et d'infrastructures) pouvant aider le développement d'activités de qualité.

➤ Les centres de développement régional

2 0 0 6

Les centres de développement régional sont très importants. Au plus tôt une formation de haut niveau du jeune est entreprise, au mieux le jeune pourra être formé. C'est aussi le premier lieu d'identification de l'athlète élite. La Fédération devra veiller à ce que tous ces programmes soient développés au mieux des capacités des ARS.

➤ Les écoles de soccer

2 0 0 5

Les écoles de soccer privées fleurissent. La Fédération a le devoir de contrôler de façon pratique et rigoureuse ces écoles pour qu'elles ne soient pas uniquement un moyen lucratif pour les organisateurs mais qu'elles répondent à des normes sévères de qualité.

➤ **Développement du soccer pour handicapés**

2 0 0 5

Le soccer est pour tous. La Fédération doit aider les organismes qui en font la demande à développer le soccer.

➤ **Le milieu scolaire primaire**

2 0 0 7

L'école primaire doit être une source intarissable pour le soccer. Le soccer doit y être découvert et enseigné dans des conditions correctes. Il faut rencontrer les responsables des commissions scolaires avec qui il faut entreprendre des actions au sein des écoles (journées pédagogiques, journées style Tournée McDonald, mise en place d'un programme soccer).

➤ **L'entraîneur-cadre**

2 0 0 5

La personne ressource de base est l'entraîneur-cadre. Le protocole actuel doit être redéfini car il ne correspond plus à la réalité. Il faut aider toutes les régions à avoir un entraîneur-cadre.

➤ **La pyramide des âges**

2 0 0 5

Le membership est directement influencé par la qualité du service rendu par la Fédération, l'ARS et le club aux athlètes. L'ensemble des points précédents sont des moyens d'améliorer la pyramide. Il faut absolument identifier de manière professionnelle les autres causes qui font que :

- la base de la pyramide n'est pas proportionnellement large
- les causes d'abandon après 12 ans provoquent une chute du membership
- la participation au niveau adulte fédéré est très faible

D – LES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Ce plan d'orientation et les actions qui en découlent représentent un ensemble complet et ambitieux. De nouvelles ressources humaines, financières et matérielles doivent être envisagées.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 OCTOBRE 2004

- *« Il est proposé d'adopter le Plan d'orientation du secteur technique sauf en ce qui concerne la section D – Les ressources nécessaires – qui devront faire l'objet d'une acceptation par le conseil d'administration ».*

Proposé : M. Pierre Marchand

Appuyé : M. Claudé Hamel

Accepté à l'unanimité

E- CONCLUSION

Le plan d'orientation technique de la Fédération de soccer du Québec 2005-2009 et son plan d'action représentent un projet global ambitieux, mais se veulent à la hauteur des attentes dont doit se prévaloir un sport aussi populaire que le nôtre.

Il a été préparé et élaboré avec la participation des ressources techniques provinciales et régionales au fil des derniers mois et suite à de fréquentes réunions.

Il ne sera toutefois efficace et productif qu'avec l'aide de tous et chacun. Du plus simple bénévole de club jusqu'aux administrateurs régionaux et provinciaux, tous auront le choix d'apporter leur aide à sa réalisation ou, au contraire, de nuire à sa portée positive.

Le tout ne se fera pas toujours facilement mais, au fil des ans, nous avons tous déjà fait face à des problèmes et des situations difficiles. Notre réaction a donc souvent été guidée par cette maxime :

*« Quand on veut résoudre un problème, on trouve des solutions
Quand on ne veut pas aider à résoudre ce problème, on trouve des excuses »*

Aujourd'hui, le problème est toutefois agréable et vise principalement à trouver des solutions pour **améliorer une situation présente assez satisfaisante et développer harmonieusement et efficacement une situation future encore plus prometteuse.**

C'est donc en partenariat que les Associations régionales et le secteur technique de la Fédération pourront s'engager dans ces projets visant à améliorer la portée de nos actions envers nos membres jeunes et adultes.

Merci à tous ceux qui apporteront leur aide.